

Coordinateur technique des manifestations

Mise à jour le **16 septembre 2025**

Catégorie (A, B ou C) **C/ B**

Direction **Culture sport et vie associative**

Service **Événementiel, sport, vie associative**

Localisation **Halle Saint Ernel**

Missions

- Assurer la sécurité de l'ensemble des manifestations festives organisées sur le territoire de la ville.
- Organiser et coordonner la mise en œuvre des moyens humains et techniques liés aux manifestations
- Veiller à la sécurité et au bon entretien des équipements sportifs et festifs de la ville

Activités et tâches principales (liste non exhaustive)

Instruction des dossiers de sécurité liés aux différentes manifestations :

- Examen des demandes des différents partenaires (associations, organisateurs d'événements, services municipaux...),
- Elaboration de plans pour l'organisation des manifestations,
- Préparation des arrêtés de circulation en lien avec le secrétariat,
- Coordination et planification étroite des tâches avec le chef d'équipe sport, fêtes et manifestations, en lien avec les manifestations et les équipements sportifs.

Etudes techniques préalables aux manifestations :

- Instruction des demandes techniques liées aux grandes manifestations sur le domaine public (festivals, spectacle vivant, manifestations sportives, culturelles...) et à l'Espace St Ernel,
- Gestion des demandes de matériels des associations en lien avec l'événementiel sportif,
- Evaluation de l'adéquation entre les demandes formulées par les organisateurs et les moyens propres de la ville- transmission des besoins au service opérationnel,
- Planification des moyens alloués et suivi opérationnel,
- Participation à la planification des interventions SSIAP du personnel sport, fêtes et manifestations.

Gestion des équipements :

- Maintenance des installations sportives, de la halle St Ernel,
- Assurer le suivi technique des équipements sportifs en lien avec les demandes des utilisateurs,
- Elaboration et suivi des budgets investissement et fonctionnement (équipement, St Ernel),
- Assurer le suivi des devis, commandes, livraisons et factures de matériel,
- Assurer le suivi technique des défibrillateurs (marché, maintenance).

Domaines de compétences

- Connaître la réglementation en matière de sécurité des ERP et du spectacle vivant,
- Savoir évaluer et proposer des solutions comparées optimisant les moyens humains et techniques,
- Savoir planifier et coordonner les moyens mis en œuvre,
- Connaître les règles en matière d'hygiène et sécurité du travail,

- Maîtriser les règles budgétaires et d'achat public,
- Aisance relationnelle, diplomatie, sens du service public.

Obligations et contraintes du poste

- Travail fréquent en soirée et le week-end (réunions, préparation et mise en place des manifestations)
- Formation en électricité (niveau bac professionnel minimum, qui peut être remplacé par acquis de l'expérience)

Sécurité

Titres obligatoires

- Autorisation de conduite nacelle 1A/3A
- Autorisation de conduite nacelle 1B/3B
- Autorisation de conduite chariot (catégorie 3)
- Habilitation électrique électricien
- Sauveteur secouriste du travail
- SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)
- Permis B

Relations hiérarchiques

Exerce sous la responsabilité du responsable du pôle évènementiel, sport, vie associative

Relations fonctionnelles

Internes

- Service culture
- Pôle évènementiel, sport, vie associative
- Direction Générale
- Services Techniques
- Elus

Externes

- Associations
- Organismes de manifestations
- Fournisseurs

Moyens

Techniques

- Outils informatiques, téléphone portable, véhicule de service

Niveau de recrutement

BAC +2, niveau IUT, BTS

Cadre d'emploi et grades associés

Adjoint technique principal de 2ème classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien

Particularités du poste

Poste à temps plein